

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (ROB) 2026 - COMMUNE (7.1)

**L'an deux mille vingt-cinq, le 1<sup>er</sup> décembre à 18 heures 30,** le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 23

Nombre de conseillers votants : 31

Date de convocation du Conseil : **24 novembre 2025**

Date d'affichage de la convocation : **24 novembre 2025**

**Présents :** Monsieur DUNAND (maire), Mesdames COURT, VANEL-NORMANDIN, ZELLER et Messieurs PELLÉ, VENARRE, CRUYPENNINCK, IVANEZ, DESAY (adjoints), Mesdames COSSARD, ASSENARE, VUILLIOT, HUSSON, GIET, LUZZI, GARNIER-SIMON et Messieurs ROBBEZ, CADOUX, LEVITRE, SIGAUD, VAN VAEREMBERG, MOLINAS, DUVILLARD (conseillers).

**Pouvoirs :**

Madame GILLET donne pouvoir à Mme COURT,  
Mme CETTIER donne pouvoir à Mme HUSSON,  
Mme DA SILVA DIAMANTINO donne pouvoir à Mme GIET,  
Mme REYGROBELLET donne pouvoir à Mme COSSARD,  
M. PELLETIER donne pouvoir à M. MOLINAS,  
M. MAZET donne pouvoir à Mme ASSENARE,  
M. DANGUY donne pouvoir à M. CADOUX,  
M. BOCQUET donne pouvoir à Mme GARNIER-SIMON.

**Absents :** Mme CHARRE et M. JUILLARD excusés.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Dominique COURT.

Le conseil municipal,

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2312-1 modifié par l'article 107 de la loi NOTRe,

**VU** l'article D.2312-3 du CGCT,

**VU** la note de synthèse et le rapport d'orientation budgétaire 2026 annexé à la présente,

**VU** le rapport de la commission Finances et Intercommunalité du 20 novembre 2025,

**VU** la proposition de Monsieur le maire de se prononcer sur les orientations budgétaires de ce rapport,

**CONSIDÉRANT** l'obligation d'organiser un débat sur les orientations budgétaires de la commune dans les dix semaines précédant le vote du budget,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **PREND ACTE** du débat sur le rapport d'orientation budgétaire 2026 dans son volet Commune.

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

ID : 001-210101739-20251202-2025\_111\_DEL-DE

Berser  
Levraud

La secrétaire de séance,  
**Dominique COURT**



Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire  
de la présente délibération, télétransmise à la Sous-  
Préfecture de Gex le 5 décembre 2025 et publiée sur  
le site internet de la ville de Gex le 5 décembre 2025.

Pour copie conforme,

Fait à Gex, le 2 décembre 2025.

Le maire,  
**Patrice DUNAND**

